

L'AVANCE SYNDICALE

LE BULLETIN DES OFFICIERS

Publié par

LE SERVICE DE RECHERCHES ET D'EDUCATION DE MONTREAL

Rédacteur: FERNAND SIMARD

VOL. 2 No. I

Montréal, Qué.

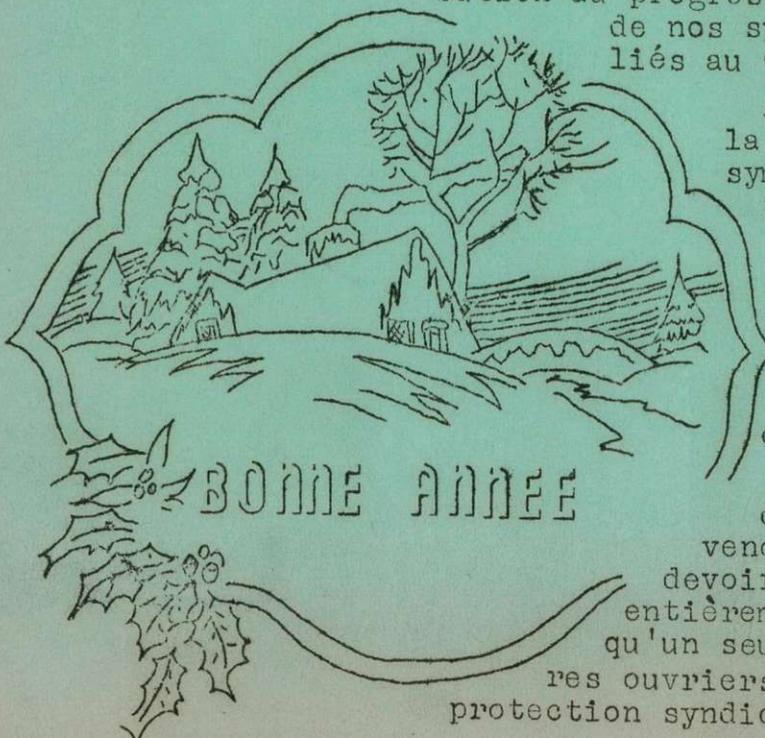
Janvier 1948

QUE 1948 APPORTE A TOUS LES OFFICIERS DE NOTRE MOUVEMENT SYNDICAL CHRETIEN SANTE, BONHEUR ET PROSPERITE - RAVIVONS NOTRE MILITANTISME, SERRONS LES RANGS ET CONTINUONS NOTRE LUTTE POUR LA SECURITE ET LE BIEN-ETRE DE L'OUVRIER

Après quelques mois de "grève", l'AVANCE SYNDICALE vient de nouveau apporter son humble contribution au progrès et aux succès de nos syndicats, affiliés au Conseil central.

Avec l'aide et la collaboration sympathiques de tous les officiers nous sommes certains de pouvoir participer activement à la réalisation des vœux que nous écrivions ci-dessus.

Allons toujours de l'avant et souvenons-nous que notre devoir n'aura pas été entièrement accompli tant qu'un seul de nos confrères ouvriers sera privé de protection syndicale. ---



Souhaits du president

"LE SYNDICALISME A PLUS QUE JAMAIS
BESOIN DE MILITANTS! QUE TOUS NOS
OFFICIERS S'EN CONVAINQUENT ET SE
PASSENT LES DEFENSEURS DE LEURS
FRERES OUVRIERS ET DES DROITS SYNDICAUX"

Au nom des membres de l'exécutif du Conseil central, je suis heureux de souhaiter à tous les délégués et officiers de cet organisme ouvrier, mes vœux les plus fraternels de santé, de bonheur et de prospérité.

L'année écoulée restera l'une des plus fructueuses du syndicalisme catholique à Montréal. De nombreuses adhésions sont venues grossir nos effectifs et les activités de notre mouvement ont été marquées d'optimisme et de succès. Les nombreuses victoires que nous avons remportées durant 1947, nous donnent la certitude d'avoir, partout et en tout temps, protégé le bien-être et la sécurité de la classe ouvrière que nous représentons.

L'année qui s'amène est aussi remplie de promesses. Nous avisageons déjà d'heureux changements à notre législation ouvrière et nous prévoyons des succès rapides et éclatants pour nos organisateurs. La classe ouvrière a entendu le message de ses chefs ouvriers et semble de plus en plus décidée à s'unir dans les rangs d'un syndicalisme sain, progressif et agressif. Nous sommes donc convaincu que 1948 sera une autre année de victoires ouvrières et c'est là le vœu le plus cher que nous adressons à tous les travailleurs.

Horace Laverdure, président

Conseil central des syndicats
nationaux de Montréal

"LES FAITS ONT DEPUIS LONGTEMPS CONFIRME LA NECESSITE DU SYNDICALISME DANS NOTRE MONDE MODERNE ET ILS ONT PROUVE UNE FOIS DE PLUS QUE LE GRAND NOMBRE POUVAIT PRENDRE EN MAIN SES PROPRES DESTINEES ECONOMIQUES ET SOCIALES"

A titre de président du Conseil des syndicats des métiers de la construction, C.T.C.C., je formule des voeux de bonheur et de prospérité pour tous les officiers de notre mouvement et pour tous les travailleurs du bâtiment de la région métropolitaine, membres de nos syndicats affiliés.

Aux journaliers, aux électriciens, aux plâtriers, aux charpentiers, à tous les constructeurs de la cité moderne, qui ont placé leur confiance dans le syndicalisme catholique, nous voulons apporter un message d'optimisme et de confiance.

Nos syndicats représentent des catégories d'ouvriers formant le groupe le plus puissant de travailleurs syndiqués. Nous avons pour mission de protéger et de défendre le sort matériel de plusieurs milliers d'employés, et, en tout temps, avec la collaboration fraternelle de tous les officiers et agents d'affaires, nous orienteront le travail du conseil de construction de façon à accroître le bien-être de tous nos membres.

Nous avons réussi dans le passé à améliorer considérablement les conditions de travail et à augmenter les revenus des ouvriers du bâtiment. De nouveau, nous avons confiance d'apporter des augmentations de salaires, lors des négociations qui commenceront vers la fin de janvier. Nous ferons en sorte que vos revenus soient adéquats au coût de la vie.

LA SECURITE PAR L'UNION

Le sort de classe ouvrière toute entière a été amélioré le jour où est né le syndicalisme. A partir de cette époque, vers 1830, l'on vit petit à petit, au prix des pires sacrifices, les travailleurs du monde s'acheminer vers un règne de plus grande justice sociale. Mais la puissance ouvrière ne devait se manifester dans toute son ampleur qu'au 20^e siècle et jouir d'une reconnaissance internationale après la première grande guerre mondiale. Après avoir subi les contre-coups de la terrible crise économique de 1929-39, le syndicalisme se relevait plus énergique et plus déterminé au début du dernier conflit. Les faits ont depuis confirmé sa nécessité dans le monde moderne et ils ont

prouvé une fois de plus que le grand nombre pouvait prendre en main ses propres destinées économiques et sociales.

Les sociétés de demain seront organisées. Nous voyons déjà toutes les professions se joindre à des associations formées et dirigées par elles. Les ouvriers ont aussi compris le rôle considérable que pouvait jouer l'union dans leur vie économique. Ils ont appuyé le syndicalisme et nous pouvons affirmer que leur plus grand bien-être actuel provient de ce geste de solidarité.

Souhaitons, en terminant, que tous les confrères ouvriers du bâtiment, encore coupables d'absentéisme, comprennent en 1948, leur devoir d'adhérer au syndicat de leur métier. Que 1948 soit pour tous les travailleurs de la construction et leur famille une ère de prospérité et de progrès sans précédent.

M. A. Gosselin, président,

Conseil des syndicats des
métiers de la construction

AU SECRETAIRE DE CHAQUE SYNDICAT

Cher confrere,

Veillez nous faire parvenir dans le plus ^{bref} délai possible les noms et adresses des nouveaux officiers élus lors des dernières élections, afin que nous puissions leur envoyer L'AVANCE SYNDICALE.

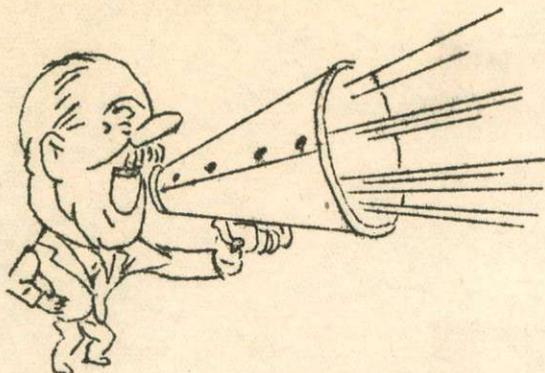
Nous espérons que vous vous ferez un devoir de répondre immédiatement à cette demande et que d'ici une semaine nous pourrons vérifier nos listes d'expédition.

En vous remerciant, je vous prie de me croire,

Fraternellement vôtre,

Fernand Simard, rédacteur

UNE RESOLUTION POUR
L'ANNEE 1948



"J'ASSISTERAI A TOUTES LES
ASSEMBLEES DU CONSEIL CENTRAL"

Je dois à mon syndicat de remplir ce devoir. Je dois respecter la confiance que mes confrères ont mis en moi -

- - - - -

BIEN RARES SONT LES DELEGUES AU CONSEIL CENTRAL QUI N'ONT PAS BESOIN DE PRENDRE CETTE RESOLUTION AU DEBUT DE LA NOUVELLE ANNEE! Souhaitons que nous la prendrons tous et que nous n'omettrons jamais d'émettre nos opinions au cours des discussions. Il y va de l'intérêt du mouvement tout entier.

Le Conseil central dirige les activités du syndicalisme catholique à Montréal. Sur ses chefs et chacun de ses membres repose le sort de la classe ouvrière que nous représentons. Chaque syndicat a un intérêt immédiat à connaître les projets qu'on discute en assemblée. Chaque syndicat doit apporter sa collaboration dans l'effort commun. N'oublions pas que le Conseil central représente le cerveau du mouvement et que toutes les autres parties sont gravement atteintes lorsqu'il souffre lui-même de malaises. Plus son action sera progressive et dynamique, plus les syndicats affiliés en bénéficieront et plus nous verrons grossir nos effectifs et la classe ouvrière devenir de mieux en mieux protégée contre les dangers qui la menacent.

IL SEMBLE BIEN QUE PLUSIEURS D'ENTRE NOUS L'AIT SOUVENT OUBLIE DANS LE PASSE. Il était plus facile de critiquer ou de blâmer tel ou tel de ses représentants.

Faisons en sorte que 1948 soit une année de solidarité et de succès. L'un des premiers moyens dont nous disposons, c'est de serrer les rangs autour de notre conseil central et de lui apporter avec constance et dévouement notre plus sincère appui.

VENONS DISCUTER NOS PROBLEMES! VENONS EN TOUTE CONFIANCE SOUMETTRE NOS DIFFICULTES. VENONS FAIRE BENEFICIER LES AUTRES DE NOS SUCCES ET NOS EXPERIENCES.

Le monde ouvrier de Montréal a les yeux fixé sur notre mouvement. Les unions étrangères observe chacun de nos gestes: elles profiteront de toutes nos faiblesses. Si nous sommes solidaires et puissants, nous les obligerons au respect.

QUE CHAQUE DELEGUE AU CONSEIL CENTRAL PRENNE LA RESOLUTION D'ASSISTER A TOUTES LES ASSEMBLEES DU CONSEIL CENTRAL, LES "DEUXIEME" ET "QUATRIEME" JEUDIS DE CHAQUE MOIS

- - - - -

I C I E T L A

dans

LE MONDE SYNDICAL DE LA METROPOLE

Depuis la dernière publication de l'Avance syndicale, de nombreux événements ont marqué la vie ouvrière. En plus des succès obtenus dans le domaine de l'organisation et des négociations, nous devons aussi mentionner quelques événements importants de la vie intérieure de notre mouvement, tel que le départ du Confrère Chagnon, l'élection du confrère Laverdure à la présidence du Conseil Central et la nomination de M. René Gravel au poste d'organisateur en chef.

UN ORGANISATEUR EN CHEF

Le confrère René Gravel, connu de tous pour son dévouement et son zèle à la cause syndicale vient d'être nommé organisateur en chef du Conseil central par le Conseil d'administration.

Cette nouvelle réjouira sans doute tous les organisateurs, agent d'affaires et officiers du mouvement, car elle leur apporte un surcroît d'optimisme et de confiance.

Avec la collaboration fraternelle de tous, nous sommes bien convaincu que sous l'habile direction du confrère Gravel, notre mouvement ouvrier catholique connaîtra une ère de progrès et de succès. D'autres campagnes d'organisation seront entreprises et nous pouvons être certain qu'elles seront menées à bonne fin.

A nous tous, de resserrer les rangs et d'apporter notre appui sincère et constant au confrère Gravel.

- - - - -

UN DEPART REGRETE

Le confrère Chagnon, l'un des organisateurs les plus dévoués au syndicalisme et l'un des chefs ouvriers les mieux connus de la région de Montréal et de la Province a dû avec regret nous quitter pour raisons de santé.

Lors d'une amicale réception, tous les organisateurs et agents d'affaires des syndicats nationaux ont voulu apporter à leur confrère un chaleureux hommage de fraternité et de reconnaissance.

Au nom de tous, le président du Conseil Central lui a remis une magnifique valise et une trousse de voyage.

- - - - -

LE CONFRERE LAVERDURE ELU PRESIDENT

Le confrère Laverdure, l'un des représentants des syndicats nationaux au Conseil de Ville de Montréal, agent d'affaires de l'association des briqueteurs et maçons et des poseurs d'acier d'armature, secrétaire du Conseil des métiers de la construction et vice-président du centre d'apprentissage des métiers de la construction, a été élu par acclamation président du conseil central. Il succède à M. G.A. Gagnon qui dû t démission par suite de son mauvais état de santé.

- - - - -

NOS ORGANISATEURS AU TRAVAIL

SIGNATURE D'UN CONTRAT AVANTAGEUX A CHAMBLY -

Avant de nous quitter le confrère Chagnon réussit à mener à bonne fin la difficile campagne qu'il avait entreprise à la Bennett Ltd de Chambly.

Il a quelque temps le comité de négociations de cette usine signait un excellent contrat de travail comportant de substantielles augmentations de salaires et de nombreuses améliorations dans les conditions de travail.

Le confrère Aubertin, président du syndicat, a déclaré que tous les ouvriers étaient satisfaits de cette entente, qui donne justice à tous et équilibre les salaires avec le coût de la vie.

LE SYNDICAT DE LA CHAUSSURE AUGMENTE DES EFFECTIFS DE JOUR EN JOUR

"Le syndicat de la chaussure qui a connu de grandes difficultés et qui dut mener une lutte difficile contre une union étrangère dominée par des communistes, a finalement réussi à vaincre les obstacles" nous a déclaré le confrère Dugas, agent d'affaires de ce syndicat.

De nombreuses conventions particulières ont été signées depuis quelques mois. Tous les travailleurs concernés ont touché des augmentations de salaires et bénéficient de plusieurs autres améliorations.

- - - - -

ICI ET LA... .

LES NEGOCIATIONS COMMENCEES
CHEZ GROVER'S

Après une période d'organisation très intense et aussitôt l'obtention d'un certificat de reconnaissance, l'union nationale du vêtement, a ouvert les négociations avec la Maison Grover's Mills, rue Parthenais, dans le but d'en venir à une entente concernant les conditions de travail, nous a déclaré le Confrère Forte.

Une deuxième séance aura lieu jeudi et l'on espère signer la nouvelle convention collective d'ici peu de temps. L'union nationale du vêtement mérite des félicitations pour la fructueuse lutte qu'elle a menée contre les éléments communistes qui tentaient de diriger les employés de cette industrie.

- - - - -

L'ASS. CANADIENNE DES TRAVAILLEURS
DE L'AUTOMOBILE CONTINUE SA MARCHÉ
VICTORIEUSE. - DE NOUVEAUX CONTRATS

Après avoir éruissi à organiser un grand nombre d'employés des postes d'essence de la métropole, cette union a obtenu, avec le concours de quelques associations civiques, que les conditions de travail soient dorénavant meilleures. Ainsi l'on a appris que maintenant les postes d'essence seraient fermés le soir et le dimanche.

De plus, un très avantageux contrat a été signé chez Harvester Co. et chez Victory Bus, De substantielles augmentations de salaires y ont été obtenues ainsi que de nombreuses améliorations dans les conditions de travail.

Il faut également mentionner que les nombreux litiges soumis à un tribunal d'arbitrage seront résolus d'ici peu et l'on a bon espoir d'en voir bénéficier tous les employés de l'automobile.

- - - - -

VOTRE BIEN-ETRE ET LE PROGRES DU
MOUVEMENT EXIGE L'AUGMENTATION
IMMEDIATE DE LA TAXE PER CAPITA

(Nous croyons que tous les officiers auront intérêt à lire un article de M. Raymond Couture paru dans L'IMPRIMEUR DE décembre. Bien que s'adressant aux travailleurs de l'imprimerie, nous croyons que ces judicieuses remarques puissent également s'appliquer à tout autre syndicat.)

L'augmentation de 50 cents des cotisations de votre syndicat dépend de plusieurs facteurs que je vais tenter de vous énumérer.

Les organismes supérieurs, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, la Fédération des Métiers de l'Imprimerie (Ainsi que toute autre fédération) ont dernièrement augmenté leurs taxes per capita pour leur permettre une plus grande expansion et pouvoir ainsi de mieux en mieux subvenir aux besoins du nombre toujours croissant de leurs syndicats affiliés. Il faut aussi défrayer le travail des techniciens. De plus, un amas de procédures légales demandent sans cesse les avis d'aviseurs légaux, un personnel beaucoup nombreux et plus expérimenté. Enfin, il faut organiser davantage, il faut soutenir et diriger continuellement les syndicats déjà existants. Tout cela ne peut se réaliser pleinement sans une augmentation des contributions syndicales, depuis très longtemps beaucoup trop minimes.

Je citerai comme exemple des difficultés techniques rencontrées par les mouvements ouvriers les cas des reconnaissances syndicales, des négociations et de l'arbitrage, qui ne sont pas les moindres par leur importance et la tâche difficile qu'ils imposent.

Auparavant, se procurer une reconnaissance syndicale ou mener à bonne fin des négociations ne soulevait pas procédures aussi compliquées et aussi difficiles, mais, maintenant, avec l'essor que prend continuellement la Loi des Relations Ouvrières, ce travail syndical est devenue une tâche ardue, demandant le concours d'experts en questions ouvrières.

Il est nécessaire que toute la procédure soit bien préparée, que tous les renseignements à fournir soient au point, que les mémoires soient faits de façon sérieuse et qu'aucune faute n'y apparaissent.

Ajoutons que toutes les dépenses de l'administration ont été considérablement augmentées: nécessités et accessoires de bureau, papeterie, impressions, salaires, frais de déplacement, etc,

Voilà quelques-unes des raisons qui justifient amplement l'augmentation des taxes per capita de votre Fédération et de la C.T.C.C. Donc, tous l'épaule à la roue une fédération plus

puissante et une C.T.C.C. de plus en plus à même de protéger les intérêts de ses syndicats affiliés.

En outre, il faut bien admettre que si le coût de la vie a monté d'une façon effarante et a nécessité une augmentation de salaires pour les membres, il a également atteint l'administration de vos syndicats. Il est donc fort logique que vous y mettiez du vôtre, afin de tenir votre mouvement en action et lui permettre ainsi à devenir l'instrument le plus susceptible de vous servir tel que vous le voulez.

A vous unionistes de l'imprimerie, de juger si c'est exagéré. Les syndicats, qui depuis nombres d'années ont travaillé à augmenter votre salaire, à améliorer vos conditions de travail et à résoudre le problème ouvrier dans votre industrie, ne vous ont jamais demandé une augmentation de la taxe per capita.

N'est-il pas logique et urgent que vous apportiez toute votre bonne volonté au progrès de ce grand mécanisme qui tourne pour un plus grand bien-être social chrétien, le plus sur moyen d'assurer la bien-être futur de la classe ouvrière.

Vous n'avez donc rien à perdre, mais tout à gagner. De plus vous commencez cette nouvelle année avec la certitude d'une sécurité que beaucoup d'ouvriers en ce monde tourmenté envient. Ne vaut-il pas la peine que vous la protégiez cette sécurité?

Raymond Couture, organisateur

ICI ET LA...

SIGNATURE D'UN EXCELLENT
CONTRAT A LA BACK RIVER

Après une période d'organisation très intense, le syndicat des employés de Back River Ltd, de Montréal, réussissait à signer une excellente convention collective de Travail, comportant de substantielles augmentations de salaires et de nombreuses améliorations, nous annonce M. Aimé Laurin, négociateur du contrat.

Les salaires ont été élevées de 8 à 20 cents de l'heure, sept fêtes légales chômées et payées ont été obtenues, le temps et demi et le temps double également. La compagnie fera la retenue syndicale.

ATTENTION! ATTENTION!
Secrétaires de
Syndicats

LE SERVICE DE RECHERCHES DE LA C.T.C.C. VOUS PRIE DE LUI ADRESSER SANS FAUTE COPIES DES CONVENTIONS DE TRAVAIL ET DES ECHELLES DE SALAIRES EN VIGUEUR DANS VOS SYNDICATS. MERCI A CEUX QUI LES ONT DEJA FAIT PARVENIR. MERCI A L'AVANCE DE VOTRE COLLABORATION.

SERVICE DE RECHERCHE DE LA C.T.C.C.
1231 est, rue de Montigny, Montréal.

PAS DE JUSTICE SANS
UN SALAIRE VITAL

"Un pays dans lequel les ouvriers ne reçoivent pas le salaire vital est en état de péché"

Ce texte est de Mgr Ancel, l'évêque coadjuteur du cardinal Gerlier, et directeur de l'oeuvre du Prado.

Il a été inspiré par les grèves révolutionnaires du mois dernier, en France. Mais il énonce des principes généraux qui valent pour tous les pays.

Je ne veux pas faire de politique. Je n'en ai jamais fait et je ne veux pas commencer à une époque troublée.

La politique, c'est l'affaire des laïcs. Ce n'est pas l'affaire des prêtres.

Mais le prêtre doit prêcher la charité et le respect du droit.

Je voudrais attirer l'attention de tous sur un fait et sur un droit.

Le fait: C'EST LA MISERE DU MONDE OUVRIER.

Le droit: C'EST CELUI DE RECEVOIR, POUR SON TRAVAIL, UN SALAIRE VITAL.

La misère du monde ouvrier est beaucoup plus grande qu'on pense généralement.

Il ne faut pas oublier la misère des vieillards, ni celle des petits rentiers.

Il y a des mères de famille nombreuses qui succombent sous le poids du travail quotidien et ne peuvent trouver personne pour les aider.

Il y a toutes sortes de misères actuellement; il y a, en particulier, la misère des ouvriers.

Il ne s'agit pas d'opposer les ouvriers aux paysans, aux classes moyennes ou à la bourgeoisie. Le Christ-Jésus est venu pour unir et non pour opposer.

Mais je dis à ceux qui ne sont pas ouvriers: ATTENTION! N'OUBLIEZ PAS LA MISERE DE L'OUVRIER.

TAUDIS

Avez-vous visité les taudis dans lesquels s'entassent tant de malheureux? Avez-vous rencontré ces jeunes qui voudraient fonder un foyer, mais ne trouvent pas un toit pour l'abriter.

Est-ce que vous vu pleurer des mamans ouvrières parce que leurs enfants avaient faim et qu'elles ne pouvaient pas leur donner à manger? Est-ce que vous avez senti la honte des ou-

vriers qui ne peuvent avoir des vêtements ou des chaussures convenables?

Si vous avez vu toutes ces choses, vous avez déjà compris.

Si vous ne les avez pas vues, croyez ceux qui les ont vues.

Il y a de la politique dans les grèves. C'est vrai. Tout le monde le sait. Mais il y a autre chose.

Des ouvriers auraient voulu faire grève pour protester contre l'insuffisance de leurs salaires et ils n'ont pas fait grève parce qu'ils ne pouvaient pas se payer le luxe des journées sans travail.

Des ouvriers ont été poussés à la grève par une sorte de désespoir. Ils savaient qu'ils souffriraient davantage. Mais à force de souffrir, on devient fou.

Je ne veux aucunement justifier les grèves actuelles, mais je veux apporter un peu de lumière.

MALHEUR

Je veux aussi apporter un avertissement:

Malheur à ceux qui s'enrichissent au temps de la misère!

Malheur à ceux qui dépensent avec prodigalité et qui satisfont tous leurs désirs, alors que des adolescents s'étiolent faute de pain.

Malheur à tous ceux qui ferment leur coeur dans un égoïsme satisfait et qui fabriquent des prétextes pour tranquilliser leur conscience!

LES REVENDICATIONS OUVRIERES

On s'étonne des revendications ouvrières.

Elles sont parfois proposées avec violence et dans un esprit de haine. C'est profondément regrettable, mais cela n'arriverait peut-être pas si elles étaient mieux comprises.

Souvent, la politique en fait un instrument pour les buts qu'elle poursuit. Certains voudraient profiter de cette impunité politique pour rejeter en bloc toutes les revendications. Ils oublient que les ouvriers n'auraient pas accepté la dictature communiste s'ils avaient trouvé ailleurs, avec le nombre et l'organisation suffisante, des hommes vraiment décidés à prendre leur défense.

C'est vrai, il y a de tout parmi les revendications ouvrières, mais il y en a qui sont justes.

SALAIRES

En tout cas, il y en a une qui est tellement importante que tout travailleur a non seulement le droit, mais aussi le devoir de la présenter. Je veux parler du salaire vital.

Je ne sais à quel prix il faut établir le salaire vital, mais le DROIT AU SALAIRE VITAL EST UN DROIT STRICT.

L'ouvrier ne peut pas y renoncer.

S'il est forcé par la nécessité ou par la crainte d'un mal plus grand d'accepter un salaire inférieur, il est alors victime d'une exploitation injuste. Et il faut qu'on le sache.

Ce n'est pas une doctrine nouvelle. C'est la doctrine exposée par Léon XIII dans l'Encyclique "Rerum Novarum".

Ceux qui emploient des ouvriers (Etat ou entreprises privées) doivent leur donner le salaire vital.

Autrement, ils volent l'ouvrier et sont tenus à restitution.

L'apôtre saint Jacques disait à ce sujet: "Il crie contre vous, le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs et les cris des moissonneurs sont parvenus aux oreilles du Seigneur.

Ce droit s'impose tellement que les prescriptions légales qui en dispenseraient n'ont pas de valeur devant la conscience.

Je le répète: tout employeur (Etat ou entreprises privées) est tenu de donner aux travailleurs leur salaire vital.

Seule une impossibilité absolue pourrait l'en dispenser.

On dira: en augmentant les salaires, on fait augmenter le prix de la vie et l'ouvrier n'y gagnera rien.

Je ne dis pas qu'il faut augmenter les salaires, Je ne suis pas un économiste, ni un financier. Je dis: il faut que l'ouvrier ait un salaire vital.

NE JAMAIS SE RESIGNER A L'INJUSTICE

On dira: vos déclarations vont exciter les ouvriers contre les employeurs.

Je ne dis pas que les employeurs sont coupables. Beaucoup subissent, malgré eux, une contrainte économique terrible. Je ne veux pas déterminer les responsabilités.

Mais je dis: on ne doit pas se résigner passivement devant l'injustice. Un pays dans lequel les ouvriers ne reçoivent pas

le salaire vital est en état de péché. Le problème actuel n'est pas seulement un problème employeurs-employés. C'est tout le pays qui doit sentir sa responsabilité afin de rétablir la justice.

En parlant ainsi, je ne fais pas de la politique, je fais de la morale.

La morale est parfois gênante pour les politiques. Mais toute politique qui veut se passer de morale périra.

Il n'y aura de paix sociale tant qu'il n'y aura pas de justice sociale.

Pie XII a pris comme devise: "LA PAIX EST UNE OEUVRE DE JUSTICE".

Quand un chrétien veut juger les événements d'aujourd'hui, il ne doit jamais oublier le fait de la misère ni le droit au salaire vital.

MGR ANCEL

(Témoignage Chrétien, Paris)

ICI ET LA ...

LE CONFRERE P.E. PAIEMENT EST
ELU SECRETAIRE DU CONSEIL CENTRAL

Les délégués du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal ont élu le confrère E. Paiement, secrétaire-archiviste de cet organisme en remplacement de M. J.A. Chagnon. Le nouveau secrétaire est aussi président de l'association des concierges des écoles de Montréal.

A la même assemblée, les délégués ont adopté une résolution concernant la hausse excessive des prix dont souffrent actuellement tous les ouvriers: "Que tous les moyens soient utilisés pour protester contre la hausse des prix. Que ces protestations soient adressées aux autorités municipales, provinciales et fédérales. De plus le conseil central appuiera la C.T.C.C. pour réclamer le rétablissement du contrôle des prix et pour la formation de tribunaux d'arbitrage qui auront pour fonction de juger de la valeur des arguments invoqués par les commerçants et industriels qui augmentent les prix de leurs marchandises.

A cette réunion, l'on a également décidé à l'unanimité de collaborer avec tous les organismes qui réclameront une loi pratique et efficace sur l'habitation et qui travailleront à préparer les ouvriers à en bénéficier le plus possible.

Les délégués du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal ont élu le confrère H. Poirier, secrétaire-archiviste de cet organisme en remplacement de M. J.A. Gagnon. Le nouveau secrétaire est aussi président de l'association des enseignants des écoles de Montréal.

A la même assemblée, les délégués ont adopté une résolution concernant la hausse excessive des prix dont souffrent actuellement tous les ouvriers: "ce sont les moyens soient utilisés pour protester contre la hausse des prix. Les cas particuliers soient adressés aux autorités municipales, provinciales et fédérales. De plus le conseil central appellera la C.T.C. pour réclamer le rétablissement du contrôle des prix et pour la formation de tribunaux d'arbitrage qui auront pour fonction de régler les cas de hausse des prix par les compagnies et industriels qui augmentent les prix de leurs marchandises et industriels."

A cette réunion, l'on a également décidé à l'unanimité de collaborer avec tous les organismes qui travaillent aux problèmes et actions qui touchent le travailleur à préparer les ouvriers à en bénéficier le plus possible.

Les délégués du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal ont élu le confrère H. Poirier, secrétaire-archiviste de cet organisme en remplacement de M. J.A. Gagnon. Le nouveau secrétaire est aussi président de l'association des enseignants des écoles de Montréal.

A la même assemblée, les délégués ont adopté une résolution concernant la hausse excessive des prix dont souffrent actuellement tous les ouvriers: "ce sont les moyens soient utilisés pour protester contre la hausse des prix. Les cas particuliers soient adressés aux autorités municipales, provinciales et fédérales. De plus le conseil central appellera la C.T.C. pour réclamer le rétablissement du contrôle des prix et pour la formation de tribunaux d'arbitrage qui auront pour fonction de régler les cas de hausse des prix par les compagnies et industriels."

M. Alfred Charpentier,
1231, Demontigny est,
Montréal, 24

A cette réunion, l'on a également décidé à l'unanimité de collaborer avec tous les organismes qui travaillent aux problèmes et actions qui touchent le travailleur à préparer les ouvriers à en bénéficier le plus possible.